



## **CHARTRE DES PHOENIX**

### ***Pour un partage harmonieux***

#### **L'association et son projet**

Créée en 2018 à Limoges par Sylvie LAVAUD, Phoenix Attitude est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général.

Elle a pour objet d'aider les bénéficiaires à se reconstruire après un cancer. Elle propose un accompagnement personnalisé centré sur la récupération physique, la détente, le bien-être et la réflexion autour des projets personnel et/ou professionnel.

Notre but est d'offrir un espace chaleureux et convivial d'écoute, de rencontre et de partage.

#### **Les personnes concernées**

- Toute personne ayant reçu un traitement anti-cancéreux qui a permis le contrôle de la maladie, la rémission ou la guérison sans distinction de sexe ou de pathologie.
- Les proches et les aidants.

#### **L'adhésion**

L'adhésion est valable pour l'année civile en cours.

Tarifs :

- 30 Euros pour une personne physique.
- 50 Euros pour une personne morale.

#### **Les horaires**

Nous vous accueillons du lundi au vendredi en continu de 10 h à 17 h. Les dates de fermeture (vacances, fermetures exceptionnelles...) seront communiquées dans nos informations mensuelles.

#### **Les locaux**

Chacun s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à disposition pour les ateliers.

## **Les mesures sanitaires**

Nous vous demandons de respecter les règles sanitaires en vigueur.

## **L'accès aux ateliers**

L'accès aux ateliers est possible après un premier entretien avec l'équipe de l'Espace Phoenix afin de définir ensemble vos besoins et vos attentes.

Cet accès est soumis à adhésion.

L'inscription aux différents ateliers se fait par téléphone ou à l'accueil.

Le planning des ateliers est disponible dans nos locaux et sur le site : [www.phoenix.attitude.fr](http://www.phoenix.attitude.fr)

Lors de votre adhésion vous bénéficiez de deux séances gratuites : un atelier collectif et un soin individuel.

Tarifs :

- Ateliers collectifs : 5 Euros
- Séances individuelles : 10 Euros
- Atelier cuisine santé : 15 Euros

Paiement : une facture est établie chaque fin de mois regroupant les activités effectuées. Le règlement s'effectue par carte bancaire, virement ou chèque.

## **L'annulation des ateliers**

En cas d'annulation de votre inscription à un atelier, il est indispensable de nous prévenir au moins 48h à l'avance.

Pour toute absence non signalée moins de 48 h avant (sauf cas de force majeure) le montant de l'atelier vous sera facturé.

## **Les dons**

L'association Phoenix Attitude est financée par des dons, du mécénat d'entreprise et des subventions publiques et privées.

Tout don fera l'objet d'un reçu fiscal et ouvre droit à une déduction fiscale.

Nous faisons donc appel à la générosité de chacun pour nous aider financièrement.

## **Vos témoignages**

Les Phoenix sont invités régulièrement à nous donner leurs témoignages, commentaires et suggestions. Ceci nous permet de nous améliorer, d'être au plus près de vos attentes et de mettre en valeur notre activité auprès de nos financeurs.